Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 53 (1961)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

53e année | Avril 1961 | No 4

La collaboration entre les employeurs et les travailleurs suisses

Par *F.-W. Bigler*, docteur ès sciences

Transformations fondamentales

Les oppositions inhérentes aux rapports entre employeurs et travailleurs sont apparues de plus en plus nettement, surtout vers le milieu du XIXe siècle, avec les progrès de l'industrialisation. Au début de l'évolution industrielle, les travailleurs se trouvaient, comme on le sait, dans une situation peu enviable. Il n'était pas question qu'ils traitent d'égal à égal avec l'employeur. A moins qu'il n'existât des relations personnelles particulières entre l'employeur et son personnel, par exemple dans les petites entreprises, les travailleurs étaient considérés avant tout comme un moyen de production indispensable intervenant à côté des biens matériels.

L'évolution des relations entre employeurs et travailleurs, où l'on accentuait de plus en plus les oppositions possibles, se dessina tout d'abord, à l'époque préindustrielle, au cours de la décadence du statut professionnel de l'individu, alors que l'employeur et le travailleur formaient une unité naturelle. Dans la mesure où le lien entre l'employeur et le travailleur se relâchait, l'union entre employeurs, d'une part, et surtout entre travailleurs, d'autre part, se fit plus étroite. Bien qu'en principe le statut professionnel ignore toute différence de classe, on vit se créer une séparation entre la classe des employeurs et celle des travailleurs. Dès le milieu du XIXe siècle, les manifestations de la lutte des classes prirent petit à petit une importance primordiale, et leurs buts, qui à l'origine étaient économiques et sociaux, se combinèrent à des buts politiques.

Aussitôt que l'évolution des rapports entre employeurs et travailleurs se dessina avec quelque netteté, certains se mirent à déployer des efforts en sens opposé pour neutraliser l'opposition, devenue effective, entre employeurs et travailleurs. Une tendance à réagir